

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

page 4

Un avant-goût d'été avec veau, vache... et moutons



Actualités



Préparez
votre été
.....

04

Loisirs



Des explorateurs
au gala du
conservatoire
.....

10



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

Le début de l'été annonce la fin de l'année scolaire et aussi celle des vacances pour un grand nombre de nos familles urbisylvaines. Sachons mettre à profit ces quelques semaines pour nous ressourcer, préparer la rentrée et... se préparer à la modification des rythmes scolaires dans les meilleures conditions.

Le report d'une année de l'application de cette réforme promulguée par décret a permis de mettre en place le **dialogue nécessaire entre les représentants de parents d'élèves, les enseignants et la collectivité**. Nous avons aujourd'hui obtenu un accord sur la modification des rythmes scolaires et donc sur l'organisation de la journée et de la semaine scolaire.

En attendant ce retour au mercredi matin studieux, sachez que la collectivité propose, comme chaque année durant cette période estivale, un certain nombre d'activités pour vos enfants, au sein de ses centres d'accueil. Si vous en éprouvez le besoin, nos services sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches.

Ces deux mois, juillet et août, sont généralement mis à profit par les services techniques des villes pour réaliser un certain nombre de travaux, qui engendreront beaucoup de contraintes en dehors de cette période. Nous n'y échapperons donc pas, car nous allons terminer des travaux sur le réseau d'eau potable, qui nécessitent de fermer temporairement la rue des Joncs Marins.

A ces nuisances certaines, viendront s'ajouter la modification des **horaires des lignes de transport public**, qui passent en horaires d'été, sous entendant nécessairement, pour des raisons de rentabilité globale, un nombre moindre de rotations.

Demandez donc par anticipation ces nouveaux horaires et n'oubliez pas non plus l'opération "Tranquillité vacances".

Retirez le formulaire sur le site de la ville ou auprès de la police municipale. Celle-ci assurera durant votre absence des passages réguliers devant votre domicile.

Cordialement.

Votre Maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	8
Loisirs	10
Infos pratiques	11
Agenda	12

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Adjoint au maire délégué à la

communication : Dimitri Lavrentieff

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : Sylvie Macquet

et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de

"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur



Photo : ClearProd

5 avril

"Essonne Verte"

"Essonne Verte, Essonne Propre", opération initiée par le Conseil général de l'Essonne, a été l'occasion d'un grand nettoyage des bois réalisé par une cinquantaine de participants. Parmi eux, pas moins de vingt enfants ont effectué un acte citoyen dont ils se souviendront !

5 avril

Barbecue pour le Sidaction

Grâce à la vente de sandwiches, gâteaux, bracelets etc., le Micado, le Centre Communal d'Action Sociale et l'association Inter'Val ont récolté 180 euros. L'argent sera intégralement reversé au Sidaction.



Photo : ClearProd

13 avril

Brocante

Le Syndicat d'Initiative a organisé une brocante le 13 avril dernier, dans le centre ville.



8 mai

Célébration du 8 Mai 1945

Les élus et participants ont commémoré le 69^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945. La procession s'est arrêtée devant le mémorial Jean Moulin, pour un hommage aux héros de la Résistance Française.

INSOLITE

Des animaux ont envahi la ville

Un air de campagne a envahi la ville et rappelle ses origines rurales pas si lointaines. Une girafe trône devant les structures petite enfance. Des moutons accueillent les habitants et passants venant du sud de la ville, vieux Chemin de Montlhéry. Bientôt, une vache et son veau (devant la ferme), un cerf (entrée de ville côté Nozay), un crocodile (route des Joncs Marins)

et de gros insectes (chemin du Trou à Terre) animeront les massifs et autres parterres. Cet air gai et insolite, on le doit aux agents du service municipal des Espaces Verts. Ils ont imaginé les créations et récupéré bois, plastique et laine. Puis ils ont construit de leurs propres mains ces bestiaux sortis de nulle part : souhaitons-leur longue vie à La Ville du Bois !



PÉRIODE ESTIVALE

Préparez votre été

En cas de canicule

Les personnes âgées et les bébés sont les personnes les plus "à risque" en cas de canicule. Dès aujourd'hui, les personnes de plus de 65 ans, isolées ou en situation de handicap, sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS. Ainsi, des agents municipaux les appelleront, en cas de pic de chaleur, pour s'enquérir de leur bien-être. Pour faire partie de ce dispositif, contactez le CCAS au 01 69 63 32 78.

Renseignements sur la canicule : www.sante.gouv.fr

L'opération tranquillité vacances

Elle permet de partir en congés l'esprit libre. Avant toute absence de longue durée (7 jours ou plus), une fiche "opération tranquillité vacances", disponible au poste de police municipale ou téléchargeable sur le site internet de la ville, doit

être remplie. Ainsi, ayant connaissance des dates d'absence du propriétaire, les fonctionnaires de la police municipale effectueront régulièrement des passages au domicile pour vérifier si tout est normal.

En savoir plus : www.lavilledubois.fr > Cadre de vie > Sécurité > Surveillance du logement

Les animaux domestiques

Que faire de son animal domestique pendant les congés d'été ? Chaque année, on estime à 80 000 le nombre d'animaux abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances.

Parmi les solutions envisageables : emmener son animal avec soi ou le faire garder.

Tous les conseils sur <http://ilspartentavecous.org>



Dans le cas où vous assistez à des violences sur la voie publique, n'intervenez pas et appelez rapidement la gendarmerie en composant le 17.

ENVIRONNEMENT

Ne brûlons pas n'importe quoi !

Brûlés, certains matériaux courants sont très nocifs pour la santé et, plus généralement, pour l'environnement. C'est pourquoi le brûlage des déchets à l'air libre est juridiquement très encadré (article 84 du règlement sanitaire départemental). La toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets, comme par

exemple des plastiques ou des bois traités, à bannir absolument de tout brûlage ! Toute infraction constatée fera l'objet d'un procès verbal de contravention de 3^e classe (450 €). Lorsque vous effectuez des travaux ou videz votre grenier, amenez le tout à la déchèterie de Villejust (avenue des Deux Lacs, renseignements sur www.siom.fr).

La municipalité rappelle que le brûlage à l'air libre de tous les déchets (herbes sèches, coupes d'arbres et autres matières végétales) est interdit toute l'année, mais toléré en foyer fermé du 1^{er} septembre au 31 mai, sous réserve de ne pas gêner les voisins.

En savoir plus : www.lavilledubois.fr > Cadre de vie > Propreté

PERSONNES ÂGÉES

Un contact 24 heures sur 24



Vous craignez de chuter et de ne pas savoir vous relever ? Vous avez peur d'être à un moment ou à un autre incapable d'atteindre votre téléphone ? La téléalarme est une solution pour vous, opérationnelle 24 heures sur 24.

Concrètement, vous portez autour du cou ou du poignet un boîtier léger qui, sur simple pression, vous met en relation avec une plate-forme d'écoute. Si vous êtes en incapacité de répondre, la personne qui

gère votre appel prend rapidement contact avec votre famille ou, à défaut de réponse rapide, les secours. Pour bénéficier de la téléalarme, un simple abonnement téléphonique est nécessaire. L'installation (coût et pose) est prise en charge, pour les personnes non imposables, par le Centre Communal d'Action Sociale. Ce service s'adresse aux personnes âgées, dépendantes et/ou handicapées, souhaitant continuer à vivre à domicile.

RÉUNIONS DE QUARTIER

A la rencontre des habitants

Des réunions de quartier vont voir le jour dans quelques mois. L'objectif est, pour l'équipe municipale renouvelée, d'aller davantage à la rencontre des habitants. Les élus souhaitent pouvoir échanger directement avec eux sur les questions de la vie locale. Le dispositif sera présenté à la population en fin d'année, afin que, dès début 2015, chaque quartier de la ville en bénéficie.



En bref

Changements annoncés pour la navette

Dès le 5 juillet, certains arrêts vont être déplacés, ajoutés ou supprimés. Les horaires vont également changer. Des informations complètes vous seront données dans la prochaine Feuille du Bois.

LETTRÉ D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

Etre bien informé, c'est simple



Vous souhaitez être informé sur ce qu'il se passe dans votre ville, au plus près des manifestations et de l'action municipale ? Mais vous ne voulez pas perdre du temps à chercher l'information ? Rien de plus facile. La lettre d'information électronique, ou newsletter, vous sert

l'information sur un plateau. Tous les quinze jours, recevez-là dans votre boîte courriel. Pour cela, inscrivez votre adresse courriel sur www.lavilledubois.fr, rubrique Newsletter (picto dans le menu de gauche).

RSA

Pour ceux qui n'ont pas ou peu de revenu

De nombreuses personnes ne demandent pas le Revenu de Solidarité Active, alors qu'elles pourraient en bénéficier. Le RSA s'adresse :

- aux personnes de plus de 25 ans, sans revenu ou disposant de ressources très faibles ;
- aux personnes seules entre 16 et 25 ans, ayant au moins un enfant à charge né ou à naître, sans revenu ou disposant de ressources très faibles ;
- aux personnes de moins de 25 ans

ayant travaillé au moins deux ans au cours des trois dernières années.

Le RSA ne supprime pas le droit aux autres aides ou allocations, mais il est calculé en fonction de celles-ci. Pour connaître les conditions d'obtention et les démarches à effectuer, contacter la Maison Départementale des Solidarités (tél. 01 69 79 93 35) ou la Caf pour les personnes seules avec enfant(s) de moins de trois ans ou à naître (tél. 0 810 25 91 10).

DÉCHET D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Le saviez-vous ?

On ne peut mieux dire : un déchet d'équipement électrique et électronique (DEEE) est un déchet issu des équipements électriques et électroniques ! On entend par ces équipements ceux qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques (prise électrique, pile ou accumulateur).

Les DEEE comprennent les ordinateurs, imprimantes, téléphones portables, appareils photos numériques, réfrigérateurs, jeux électroniques, télévisions etc. Cartouches d'encre, CD, piles, accumulateurs etc., faisant partie intégrante du produit lors de la mise au rebut, sont aussi couverts par cette définition.

Les DEEE peuvent contenir des produits polluants ou dangereux pour la santé, comme le cadmium, le plomb, le mercure, les fluides frigorigènes ou encore l'amiante. C'est pour cette raison que l'Union européenne a décidé de mettre en place en 2003 une réglementation visant à assurer une récupération de ces polluants et à limiter les atteintes à la santé et à l'environnement (décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005).

Que faire d'un DEEE ?

Si vous faites l'acquisition d'un nouvel appareil, le commerce qui vous le vend doit vous reprendre l'ancien. Dans le cas contraire, vous devez amener votre appareil usagé à la déchèterie (avenue des deux lacs à Villejust).

En savoir plus :

www.lavilledubois.fr >

Cadre de vie > Propreté

URBANISME, ARCHITECTURE, LOGEMENT

Des ressources pour les particuliers

■ Bénéficiaire de conseils en architecture

Vous êtes un particulier ? Vous préparez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement ?

• Les architectes du CAUE sont à votre disposition pour une consultation gratuite. Ils peuvent répondre à différents points : question technique, réglementation, performance énergétique, POS et PLU, métiers, contrat avec un professionnel du bâtiment etc. Prendre rendez-vous au 01 60 79 35 44.

• Le site internet de l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France fourmille d'informations claires, utiles et succinctes. L'ABCdaire des particuliers recense de nombreux termes d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'envi-



ronnement. Chaque terme renvoie vers une définition, des conseils, la réglementation, des questions/réponses. Parmi ces termes : abri de jardin, inondation, alignement, véranda, isolation thermique etc.

Renseignements : www.caue-idf.fr > ABCDaire des particuliers

■ Tout savoir sur le logement

L'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) assure une mission d'information gratuite et neutre sur les questions juridiques, financières et fiscales se rapportant au logement : relations entre locataires et bailleurs, financement de l'accession à la propriété, financement de l'amélioration et de la construction du logement, information juridique liée à



l'achat sur plan, fonctionnement de la copropriété... Les consultations s'effectuent par téléphone ou au cours d'un entretien personnalisé au siège à Evry ou dans l'une des permanences (Massy, Chilly-Mazarin, Villemoisson-sur-Orge).

Renseignements : 01 60 77 21 22, www.adil91.org

■ Trouver un logement

La société Adoma propose des solutions en matière de logement social et d'hébergement, avec des dispositifs adaptés aux situations de grande précarité. Le site internet d'Adoma propose un moteur de recherche qui permet aux demandeurs de visualiser les logements vacants.

Renseignements : www.adoma.fr



Travaux en bref

■ Eclairage public

La troisième tranche de modernisation de l'éclairage public vient de se terminer. Les candélabres ont été partiellement remplacés route de Nozay, rue de la Fosse aux Moines, chemin du Trou à Terre, rue des Joncs Marins, chemin de la Turaude, et en totalité chemin de la Place Verte, chemin des Sablons, chemin des Acacias et impasse des Fosses Rondes. Il s'agissait de remplacer les lanternes en alu, afin d'être en conformité avant 2015.

■ En direct des Bartelottes

La charpente en bois et le mur en ossature bois de l'école sont terminés. Il en est de même, ou presque, pour les façades métalliques du gymnase.



En bref

Un nouveau boucher-traiteur en centre ville

Guy Billiot vient de s'installer au numéro 8 de la Grande Rue. Outre la vente de viande, il propose une carte fournie pour buffets campagnards, plateaux repas et repas festifs.

Renseignements : 06 13 63 33 21



En bref

Journée d'école

Le mercredi 11 juin, toute la journée, il y aura école pour tous les enfants de l'école élémentaire, en compensation du pont de l'Ascension (vendredi 30 mai 2014 non travaillé).

Les services habituels seront opérationnels : transport scolaire, restauration et accueils de loisirs.

Premier contact avec les accueils de loisirs

Afin de faire découvrir aux enfants le futur lieu d'accueil de loisirs qu'ils fréquenteront dès leur entrée en maternelle ou au CP, les animateurs proposent aux familles plusieurs rencontres, organisées en juin. Celles-ci sont aussi destinées aux familles venant d'emménager sur la commune. La liste des rencontres est à (re)découvrir sur www.lavilledubois.fr

SERVICE JEUNESSE

Le Micado ouvre ses portes



Le samedi 28 juin, le "Micado" ouvrira ses portes de 14h à 17h pour présenter ses locaux, ses activités, son fonctionnement et son équipe.

Le Micado s'adresse aux jeunes collégiens et lycéens (de 11 à 17 ans). Il est doté de plusieurs salles à vocation sportive et culturelle. L'équipe d'animation propose aux jeunes des activités variées et des séjours. Les jeunes

inscrits au Micado peuvent également bénéficier d'informations sur les métiers, les études, les stages en entreprise et jobs d'été, les bourses, les logements étudiants, les séjours linguistiques, l'aide à l'orientation, les bons plans vacances avec le Conseil général de l'Essonne...

Renseignements : Micado, 16 chemin des Berges, 01 69 63 34 12

Dernière minute

Rentrée scolaire

Sur décision de l'Education Nationale, la rentrée scolaire des élèves est repoussée d'une journée ; elle aura lieu le mardi 2 septembre 2014 au matin. Les horaires seront précisés la veille sur les portes des écoles. Le lundi 1^{er} septembre, les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs.

Rythmes scolaires : présentation de l'organisation dès la rentrée 2014

Le 17 juin, les familles sont conviées à une présentation des nouveaux rythmes scolaires et dispositifs périscolaires. Un guide explicatif complet, présentant l'organisation des activités périscolaires et extrascolaires dès la rentrée de septembre 2014, leur sera distribué courant juin. Rendez-vous le mardi 17 juin, à 20h, au premier étage de l'Escale.

Renseignements : service Educatif, 01 64 49 59 45



ACCUEILS DE LOISIRS DE L'ÉTÉ

Tous à la ferme... ou presque

Dès le 15 juillet, tous les enfants seront accueillis à la ferme, voie du 8 mai 1945. Mais la semaine précédente, les enfants scolarisés en 2013-2014 en petite et moyenne section seront hébergés dans les locaux de l'école des Renondaines, Vieux chemin de Montlhéry.

Attention : si vous n'avez pas encore remis votre coupon d'inscription au service Educatif, votre enfant ne sera accepté que s'il y a encore des places disponibles. Et si votre enfant est déjà inscrit mais que vous souhaitez apporter une modification, cela est possible uniquement sur présentation des justificatifs officiels.

Contact : service Educatif,
01 64 49 59 45



AVIS AUX ENTREPRISES

L'apprentissage, un contrat gagnant/gagnant

Miser sur l'apprentissage, c'est profiter de nombreux avantages : formidable moyen d'intégration dans l'entreprise, valorisation du tuteur par la transmission des savoirs et des compétences, renfort de main-d'œuvre, pérennité des entreprises, pré-recrutement efficace, participation à la formation des jeunes (85% des apprentis trouvent un emploi dès la fin de leur formation).

Les chargés de développement de la Faculté des Métiers de l'Essonne

accompagnent les entreprises dans les démarches de recrutement et dans la mise en place du contrat de travail. Pour former les collaborateurs de demain, ils ont besoin encore et toujours de la mobilisation des entreprises. Celles-ci peuvent dès à présent formuler leurs besoins de recrutement pour la rentrée prochaine.

Renseignements : 01 60 79 74 00,
developpement@fdme91.fr



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 13 et 27 juin, de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardis 10, 17 juin et 1^{er} juillet,
de 13h30 à 16h30. Sur le parking
de l'Escale (chemin des Berges).
Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Tous les mardis de 14h à 16h,
avec la sage-femme de la PMI,
à l'Escale "Les Lutins du Bois"
(face à l'Escale).

Renseignements et inscription :
Maison Départementale
des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit.

Tous les vendredis de 8h45 à 11h à
l'Escale "Les Lutins du Bois", face à
l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 13 juin :

pâtisserie et fête de l'été

Vendredi 20 juin : **motricité**

Vendredi 27 juin : **animation surprise**

Mardi 1^{er} juillet : **pique-nique collectif
des structures petite enfance**

Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous **Loisirs** et associations



GALA DU CONSERVATOIRE

Des explorateurs sur la Terre

Le samedi 28 juin, les musiciens et danseurs du conservatoire emmèneront les spectateurs à la rencontre d'explorateurs, venus sur Terre pour découvrir ce qu'ils ne peuvent obtenir chez eux. L'histoire :

"Des explorateurs viennent des confins de l'univers pour explorer la terre. Leur technologie est la plus avancée de la galaxie. Mais, malgré leurs connaissances, il leur manque quelque chose, qu'ils viennent découvrir. Quelque chose d'essentiel que même la technologie ne peut leur donner. Vont-ils trouver le Saint Grall, la réponse à LA question ? Pour effectuer cette mission d'exploration, l'équipage est constitué du Capitaine 'Pierre' T Kirk, de Mademoiselle



En 2013, le gala avait emmené les spectateurs autour du monde.

'Lisa' Spock, du Docteur 'Marina' Mc Coy et du Lieutenant Commandeur 'Thibault' Scott."

L'entrée est libre et gratuite, sans réservation. Rendez-vous à l'Escale dès 20h30.

JUMELAGE ET MOTO

En route vers l'Allemagne

Par l'Aquatique moto-club

Avec l'aide et le soutien du comité de jumelage (ECRI), l'Aquatique moto club est parti une semaine, en août 2013, à Tirschenreuth notre ville jumelée en Allemagne.

Auberge et repas au top dans un cadre reposant, découverte de sites remarquables, curiosités, accueil chaleureux et convivial. Sans oublier les bonnes bières et leurs succulentes

"Wurst" (saucisses). Toutes les valeurs que nous recherchons au sein du club étaient réunies. Les petites routes au travers des forêts et des lacs (c'est tout de même le pays des 1000 lacs) nous attendent, nous nous sommes promis d'y retourner. De plus, la proximité de la Tchéquie nous permet d'agrandir notre champ de balade.

A savoir que les autoroutes sont gratuites et généralement sans limitation

de vitesse, ce qui améliore nettement les conditions d'accès. Quel plaisir de rouler sur autoroute, en toute sécurité... mais sans la peur du gendarme à chaque buisson.

Avis aux Urbisylvains motards, le prochain périple est en août (semaine 33) et il est ouvert à tous. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous joindre à nous.

En savoir plus : <http://mc.lm.free.fr>

Expression des groupes du conseil municipal

Les tribunes d'expression politique sont suspendues jusqu'au vote, par le Conseil Municipal, de son règlement intérieur.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr > la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoins au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments

Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse

Frédéric Delattre, Educatif

Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage

Marcel Brun, Finances

Marie-Claude Mortier, Sports

Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison

avec les habitants des quartiers

Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux

Michel Charlot

Christelle Derchain

Stéphanie Régnault

Maurice Bourdy

Natacha Boullié

Claude Lepetit

Catherine Jouan

Mohamed Ossenbi

Nicole Lebon

Patrick Bourillon

Eliane Ciret

Damien Couennaux

Noëlle Michard

Robert Arnould-Laurent

Sylvie lafrate

Olivier Voisin

Véronique Pujol

Micheline Gesbert

Arnaldo Giarmana

Jocelyne Cloirec

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jedi 12 juin**, de 14h à 17h, à Montlhéry (mairie, 1 rue Blanche de Castille). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20.

Droit des femmes et des familles - Permanences du CIDFF. **Mardi 17 juin**, de 13h30 à 16h30, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Renseignements : 01 60 79 42 26.

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé (Inter'Val, 29 chemin des Berges). Contact : 01 64 49 00 76.

Conseil en médiation - Information, écoute, orientation. **Mercredis 11 juin et 2 juillet**, de 9h à 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. Au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 64 49 59 40.

CPAM - Arpajon (3, av. Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46.

Caf - Arpajon (3-7 av. Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10.

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardi 24 juin**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27.

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

Conseiller général

Jérôme Cauët, conseiller général du canton de Montlhéry, reçoit en mairie de Marcoussis, sur rendez-vous. Contacter le 01 60 91 90 05.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Les transports en commun

- **Navette** : du lundi au vendredi aux heures de pointe ; circulation en centre ville, vers les zones commerciales, le collège Louis Weiss ; rejoint les lignes de bus DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour rejoindre les RER B et C.

Horaires et parcours : www.lavilledubois.fr > Infos pratiques > Transports

Etat Civil

Bienvenue

06 avril : Timéo BRUNI
13 avril : Amélia ANDRY
23 avril : Florica VARGA MESTRE
27 avril : Tania LAMBERT
28 avril : Giuliana MUSAFIRI MBENGA

Condoléances

14 avril : Colette HÉRAIL veuve MALPHETTES
25 avril : Adrienne ALSTOLFI veuve RUINET
26 avril : Anne LE TEURNIER
épouse FANFALONE



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr > Les publications



Samedi 21 juin, de 18h à 23h

Fête de la musique

Cour de la mairie (ou Escale en cas de pluie)

La ville propose aux Urbisylvains de se retrouver pour la fête de la musique ! Avec la participation des ateliers musiques actuelles, blues et jazz du conservatoire, des Cadets et du groupe Phosnot'. Gratuit. Buvette sur place.

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavilledubois.fr

Vendredi 13 juin, à partir de 19h

Fête de l'été du Micado

Micado (16 chemin des Berges)

Le Micado fêtera l'été en compagnie des jeunes et de leur famille. Rendez-vous dès 19h pour une soirée casino (tenue correcte exigée !). Démonstration de zumba, barbecue, danses.

Inscription (le 11 juin au plus tard) :
Micado, 01 69 63 34 12

Samedi 14 juin, de 11h à 12h30

Portes ouvertes de l'école de musique et de danse

Ferme de la Croix Saint-Jacques

L'école municipale de musique et de danse ouvre ses portes pour informer le public sur les disciplines et le fonctionnement des cours, et pour faire découvrir les instruments. Un cours d'éveil musical sera proposé au local des Cadets, 37 rue du Grand Noyer, de 11h à 12h.

Samedi 14 juin, de 14h30 à 16h

Fête du club de judo

Escalé (14 chemin des Berges)

Le club de judo proposera des démonstrations et renseignera sur les cours et les inscriptions. Entrée libre et gratuite, ouverte à tous.

Renseignements : 01 69 01 59 36

Mardi 17 juin, 20h

Présentation des nouveaux rythmes scolaires

Escalé (premier étage)

Les familles sont conviées à une présentation des nouveaux rythmes scolaires et dispositifs périscolaires.

Mercredi 18 juin, 18h30

L'Appel du Général de Gaulle

Place du Général de Gaulle

74^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle. La municipalité invite tous les habitants à participer à la cérémonie.

Samedi 28 juin, 20h30

Gala de l'école de musique et de danse

Escalé

L'école municipale de danse et de musique propose "Un jour sur terre", sa nouvelle soirée de gala. Découvrez l'histoire de ce thème en page 10. Entrée libre et gratuite, sans inscription.

Renseignements :
service Culturel, 01 64 49 55 40

Samedi 28 juin, de 14h à 17h

Portes ouvertes du Micado

Micado

Le service municipal de la Jeunesse (Micado) présentera ses locaux, ses activités, son fonctionnement et son équipe.

Renseignements : 01 69 63 34 12

Dimanche 29 juin, entre 10h et 12h

Démonstrations de Danse et Gym du Bois

Escalé (salle Léon Froissant)

L'association Danse et Gym du Bois propose une journée de découverte sportive, ouverte à tous et gratuite. Elle vous attend nombreux pour essayer différents ateliers de gymnastique : fitness, zumba, cardio, lia (aérobic).

En savoir plus :
www.danseetgymdubois.com

Fête des écoles

Enfants, parents et enseignants se retrouveront en juin pour fêter la fin de l'année scolaire.

- **Ecole des Renondaines** : samedi 21 juin, dès 14h
- **Ecole privée Notre Dame** : dimanche 22 juin
- **Ecoles Marie Curie et Ambroise Paré** : samedi 28 juin (accueil des enfants à 9h, spectacle à 9h30 et kermesse de 10h15 à 12h15, puis pique-nique dans la cour)

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 27 juin, de 10h à 11h
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Contact : 01 64 49 59 41